



FLASH INFO FFE

Chère dirigeante, Cher dirigeant,

Madame, Monsieur,

Comme je vous l'avais annoncé, le Gouvernement a validé le protocole proposé par la FFE pour assurer les activités physiques nécessaires au bien-être de nos poneys et chevaux de clubs.

Pour assurer le travail quotidien de nos équidés, nous pourrons faire appel à nos cavaliers dans le cadre de nos relations contractuelles habituelles.

Avec les mesures déjà obtenues pour les pensionnaires d'équidés autorisés à se déplacer pour prodiguer soins et entretien nécessaires, la validation de ce protocole témoigne de la prise en compte du bien-être des poneys et chevaux appartenant à nos établissements.

Ce protocole précise les conditions d'un **accès organisé des cavaliers pour assurer l'activité physique nécessaire des poneys et chevaux de clubs.**

Il a été établi selon les principes suivants :

- L'accueil possible de 1 à 3 cavaliers licenciés par équidé chaque jour,
- L'enregistrement sur la plateforme FFE par le dirigeant des cavaliers afin d'assurer la traçabilité du dispositif,
- Cet accueil est organisé dans le cadre des relations contractuelles habituelles entre le club et ses cavaliers,
- Les cavaliers accueillis dans l'établissement sont réputés encadrés,
- La mise en œuvre stricte du protocole sanitaire établi avec la FFE.

Je salue l'implication du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien DENORMANDIE, qui a très rapidement perçu les risques vitaux que pouvaient représenter cet arrêt brutal d'activité pour nos animaux.

Au nom de tous les établissements équestres, je l'en remercie très chaleureusement.

Vous trouverez ci-joint le protocole validé, nous restons avec les équipes de la Fédération à votre disposition pour toutes informations complémentaires. La plateforme informatique sera ouverte dans les prochaines heures, nous vous en informerons immédiatement.

J'en appelle à votre sens des responsabilités pour appliquer strictement ce protocole si vous mettez en place cette mesure dans votre établissement.

Les actions conduites par chacun d'entre nous avec le relais des CRE, des CDE et du GHN ont permis ce résultat.

La priorité exige que nous apportions toute la vigilance nécessaire pour que ce virus soit rapidement endigué.

Soyons déterminés à combattre ce virus, préserver le bien-être de nos poneys et chevaux et garantir l'avenir de nos établissements équestres.

Bien à vous,

Serge LECOMTE,
Président de la FFE

[Télécharger le protocole](#)

